

PARTICULARITÉS DU VACCIN ACTUEL



17. Le vaccin COVID-19 à ARNm modifié actuellement proposé n'est pas celui qui a été approuvé par Santé Canada car il est issu d'un procédé de fabrication différent. (23)

COMPARAISON AVEC D'AUTRES VACCINS

18. Les injections à ARNm modifié présentent un risque beaucoup plus élevé d'effets indésirables que tous les autres vrais vaccins connus. (24-27)

SPÉCIFICITÉS DU VACCIN NOVAVAX

19. Le produit de Novavax ne contient pas d'ARNm modifié, mais il contient la protéine Spike recombinante associée à l'adjuvant Matrix-M, présumée être la cause des effets indésirables des vaccins ARNm. (28)

RÉFÉRENCES

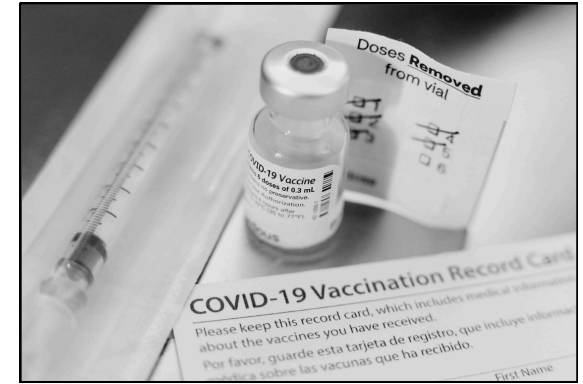
1. Banoun, H. mRNA: Vaccine or Gene Therapy? The Safety Regulatory Issues. Int. J. Mol. Sci. 2023, 24, 10514.
2. Parry PI, et al. 'Spikeopathy': COVID-19 Spike Protein Is Pathogenic, from Both Virus and Vaccine mRNA. Biomedicines. 2023 Aug 17;11(8):2287.
3. Australian Government. Department of Health. Nonclinical Evaluation Report. BNT162b2[mRNA] COVID-19 vaccine (COMIRNATYTM) January 2021
4. Food and Drug Administration, Office of the Commissioner, Office of the Chief Scientist, Office of Counterterrorism and Emerging Threats. "Emergency Use Authorization of Medical Products and Related Authorities" Guidance for Industry and Other Stakeholders; January 2017.
5. Ophir, Y., et al. (2023) The efficacy of COVID-19 vaccine boosters against severe illness and deaths scientific fact or wishful myth? Journal of American Physicians and Surgeons 28,20-7.
6. LIONESS OF JUDAH MINISTRY. "The Long Term Effects and Efficacy of the Vaccines Are Not Currently Known" – The Purchase Agreement Between the EU Commission and Pfizer. AUG 14, 2022.
7. <https://lionessofjudah.substack.com/p/the-long-term-effects-and-efficacy> utm_source=substack&utm_medium=email
8. Vogel G. mRNA vaccines may make unintended proteins, but there's no evidence of harm | Science | AAAS. 6 DEC 2023.

Ce feuillet a été élaboré par le Conseil Scientifique Indépendant de Réinfo Québec.

Voir toutes les références sur www.reinfoquebec.ca/ARNm

RISQUES ASSOCIÉS À LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

INFORMATIONS ÉCLAIRÉES



Cette information ou son équivalent doit impérativement vous être communiquée avant toute injection.

Si le professionnel de santé (médecin, pharmacien ou infirmier/ère) ne s'assure pas que vous avez bien reçu ces informations avant l'injection, il/elle enfreint son code de déontologie. Vous avez alors la possibilité de déposer une plainte auprès de l'ordre professionnel concerné (CMQ, OIIQ, Ordre des Pharmaciens du Québec).

**Les produits à ARNm modifié
utilisés contre la COVID-19
ne sont pas des vaccins
au sens traditionnel.**

1. Ils nécessitent des rappels réguliers, augmentant la production de substances exogènes potentiellement toxiques dans l'organisme.(1,2)

2. Ils se diffusent dans tout le corps au lieu de rester localisés dans le muscle.(3)

3. Ce sont des produits de thérapie génique n'ayant pas fait l'objet d'études approfondies sur les animaux concernant leur toxicité, génotoxicité, tératogénicité, pharmacodynamie ou bio-distribution.(4)

4. Ces produits ont été autorisés uniquement en situation d'urgence, or l'urgence sanitaire liée à la COVID-19 a été levée depuis juin 2022.(5)

5. Ils ne protègent ni contre l'infection à COVID-19, ni contre sa transmission, ni contre la gravité de la maladie/les décès.(6)

6. Le fabricant admet ne pas connaître les effets à long terme de son produit.(7)

RESPONSABILITÉ ET CONTAMINATION

7. Le fabricant décline toute responsabilité, rendant les recours juridiques contre lui difficiles à entreprendre.

En revanche, les autorités et les professionnels de la santé qui recommandent le vaccin sans fournir une

information complète et appropriée peuvent être tenus légalement responsables.(7,8)

8. Le vaccin de Pfizer contient des contaminants génétiques (ADN) et des impuretés de fabrication, reconnus par Santé Canada, dont les impacts sur la santé restent inconnus et non étudiés.(9,10)

EFFETS INDÉSIRABLES ET RISQUES

9. Ces produits sont associés à divers effets indésirables graves, notamment : Maladies cardiaques (myocardites), auto-immunes, sanguines, neurologiques et dégénératives.(11,12)

10. Le risque associé à ces produits augmente avec le nombre de doses reçues.(13,14)

VARIABILITÉ ET IMPRÉVISIBILITÉ

11. La dose exacte reçue est imprévisible d'une personne à l'autre. (15-18)

12. La durée pendant laquelle ces produits resteront actifs dans l'organisme est incertaine.

13. La composition des injections peut varier, rendant le risque d'effets indésirables graves imprévisible d'une personne et d'une injection à l'autre.(19)

POPULATIONS SPÉCIFIQUES

Femmes enceintes

14. Santé Canada n'a pas autorisé l'administration de ces produits aux femmes enceintes, et les fabricants n'ont pas soumis de demande en ce sens.

Les effets potentiels sur le fœtus restent inconnus, car aucune étude n'a été réalisée à ce sujet.(20)



Enfants et jeunes filles

15. Des études animales démontrent que ces produits peuvent s'accumuler dans les ovaires des jeunes filles, avec un risque potentiel d'infertilité future.(21)

16. La vaccination des enfants est proposée malgré l'absence d'avantages démontrés.(22)